



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs

GRAND EST

COMITE DU BAS-RHIN

Strasbourg, le 18 avril 2022

INFORMATION AUX CLUBS et AUX RESPONSABLES DES INSCRIPTIONS

Pour donner suite à l'organisation des qualificatifs TS et TF, D.S. IND.F .DJP- ZONES et Vétérans, comme vous le savez tous ces championnats sont gérés par et sur le logiciel Gestion Concours pour avoir les validations des joueurs.

Nous avons pu constater plusieurs erreurs faites par les clubs lors de l'inscription des équipes par e-mail que je me permets de vous préciser pour éventuellement en aviser les responsables ou/et les Présidents des clubs du Bas-Rhin, sachant que ces erreurs font perdre un temps assez conséquent car il faut rappeler, refaire un message, chercher la bonne personne sur Gestion Concours, appels téléphoniques aux présidents ou un mail pour avoir les bons renseignements,

Certains noms ne sont pas orthographiés correctement ou sont incomplets, exemple :

- ↳ VERON alors que sur la licence est notifié VERON LAMBS,
- ↳ ou encore Marie Louise alors que sur la licence est notifié Maria Louisa.

Les n° de licence sont erronés, ne correspondant pas au licencié mentionné ou encore des chiffres manquants concernant le département (0204517 au lieu de 00204517).

Certaines feuilles sont illisibles : feuille scannée trop sombre, écriture illisible, Il faudrait que le nombre d'équipes masculines et féminines soit indiqué dans le corps du message, évitant ainsi de nombreux rappels téléphoniques « d'oubli ».

Des licenciés ayant pris la licence durant la semaine X ne figurent pas dans gestion concours, il faut donc attendre la mise à jour de Gestion Concours qui se fait le jeudi matin pour les intégrer. A titre d'exemple : la licence de X est établie le 04 avril, les inscriptions se faisant le 06 avril et la mise à jour des licenciés le 07 avril, le licencié X est inexistant dans gestion concours.

Pour les challenges vétérans : pas les bonnes feuilles d'inscription, oubli d'annoncer la 4ème partie et dans ce cas pas de points, rappel des tenues homogène Etc....

Actuellement le site du CD 67 est très bien et mis à jour régulièrement. Tous les documents relatifs aux championnats et autres concours sont sur le site, il suffit de les télécharger.

Je retourne à mon tour le questionnement : lors de l'inscription, supposons que le nom ou le n° de licence est erroné et que le responsable de la TDM n'a pas pu le trouver dans Gestion Concours, le samedi ou le jeudi votre équipe arrive et on leur indique qu'ils ne sont pas inscrits !!! À qui imputer la faute ?

Je compte sur vous, Mesdames les présidentes, Messieurs les Présidents, et responsables des inscriptions, sur votre compréhension et sur votre collaboration afin que nos concours se déroulent dans les meilleures conditions et dans une ambiance amicale.

La Commission des compétitions du CD 67

